



Les six lauréats du second palmarès du génie écologique ont reçu leur prix le 5 novembre au service de l'eau de la ville de Paris.

## Podium prometteur pour le génie écologique

Laurent miguet | le 06/11/2018 | [Aménagement](#), [Biodiversité](#)

**Le second palmarès national du Génie écologique démontre le potentiel des solutions fondées sur le vivant, dans le monde de l'aménagement. Issus d'une sélection de 54 dossiers, les six lauréats ont présenté leur réalisation, le 5 novembre au cours du colloque co-organisé par l'association des Acteurs de l'ingénierie et du génie écologiques (A-IGéco) et l'Agence française pour la biodiversité.**

Avec ses bandes fleuries qui rappellent les tissus autrefois fabriqués dans la filature Saint-Liévin de Wattlelos (Nord), le réaménagement provisoire de cette friche textile symbolise de l'espoir suscité par le génie écologique. Lauréat des seconds prix nationaux dans la catégorie « Aménagement des espaces publics ou privés », l'Etablissement public foncier (EPF) Nord-Pas-de-Calais a tiré parti des contraintes résumées par Guillaume Lemoine, référent biodiversité : « En période de pénurie budgétaire et d'essoufflement du marché immobilier, un temps de latence retarde la reconversion d'une friche. Les plantes non désirées qui poussent spontanément sur des technosols perturbés peuvent ajouter un frein supplémentaire à l'attractivité ».

## Réponses multifonctionnelles

Face à la double peine économique et pédologique, le fleurissement des espaces déconstruits apporte une réponse multifonctionnelle : « Les investisseurs et les riverains retrouvent un site attractif, grâce à une couverture végétale qui prévient les îlots de chaleur urbain et tire le meilleur parti d'une biodiversité ordinaire et choisie », résume le lauréat du second palmarès national du génie écologique, primé le 5 novembre à Paris dans la catégorie « Aménagement des espaces publics et privés ».

Le projet conforte le mariage des compétences, caractéristique majeure du Génie écologique et de son palmarès 2018 : l'EPF a mobilisé les écologues d'Ecosem et du réseau de biodiversité pour les abeilles pour la sélection d'essences indigènes et pollinisatrices, les paysagistes d'Urba Folia pour l'expression du génie du lieu, et l'entreprise Norenvert pour la mise en place de l'aménagement provisoire.

## Dynamisme rural

A l'exemple urbain de Wattrelos, répond le dynamisme rural des lauréats bretons : mobilisation citoyenne pour maîtriser les baccharis qui détruisent l'identité paysagère des prés salés autour du Ria d'Etel, dans le Morbihan ; coordination entre la fédération des chasseurs d'Ille-et-Vilaine et le syndicat mixte de la Baie du Mont Saint-Michel pour restaurer une roselière dans le marais noir de Saint-Coulban.

Inscrit dans les mesures compensatoires aux chantiers de restitution du caractère maritime du site, ce dernier exemple illustre l'agilité administrative qui permet aux volontaristes du génie écologique d'aller au bout de leur projet : une compensation de compensation s'est imposée, sous la forme de nouvelles plantations au nord de l'Ille-et-Vilaine, suite à l'arrachage des 16 hectares d'épicéas et de peupliers plantés dans les années 60, sur le site de la roselière restaurée.

## Modestie

Antony Saudubois, artisan de la restauration écologique au syndicat du bassin de l'Oudon (Mayenne), illustre la modestie des champions du génie écologique : après suppression de 17 des 18 obstacles qui entravent le cours de l'Homée (affluent de l'Oudon) sur ses 12 km, le cours d'eau reste en « mauvais état écologique », reconnaît l'écologue du syndicat, lauréat dans la catégorie « amélioration de la continuité écologique ». Cela ne l'empêche pas de s'émerveiller d'un premier résultat prometteur : le chabot est revenu dans la rivière. La question de la durée traverse les catégories et les lauréats : elle se révèle cruciale au syndicat mixte du Ria d'Etel qui bénéficie d'un financement majoritairement issu de l'agence de l'eau Loire Bretagne, jusqu'en 2019.

## Rythme biennal

Pour maintenir l'élan du palmarès national, ses deux partenaires annoncent l'installation de l'événement dans un rythme biennal. En 2014, la première édition avait accompagné la naissance de l'association des Acteurs de l'ingénierie et du génie écologique (A-IGéco), rejointe aujourd'hui par l'Agence française de la biodiversité. Un recalage des catégories tirera les leçons de l'édition 2018, qui a renforcé la détermination d'une filière en phase ascendante : selon le recensement de 2014, les 160 entreprises du génie écologique emploient 1600 personnes pour un chiffre d'affaires d'1,2 milliard d'euros, mais le ministère de la transition écologique évoque un potentiel de 3 milliards d'euros.

### *Les six lauréats 2018*

*Catégorie « amélioration de la continuité écologique » : syndicat du bassin de l'Oudon, pour le projet « Restauration écologique de la rivière Hommée située dans le bassin de l'Oudon.*

*Catégorie « Lutte contre les espèces envahissantes » : association Al'Terre Breizh et syndicat mixte de la Ria d'Etel, pour le projet « Mobilisons-nous pour la Ria, ensemble contre le Baccharis ».*

*Catégorie « Réintroduction/déplacement d'espèces » : Naturalia Environnement, pour le projet « Déplacement de la Diane et de ses plantes hôtes dans le cadre du projet de renforcement des digues du Rhône ».*

*Catégorie « Restauration de milieux » : syndicat mixte Baie du Mont Saint-Michel – Fédération départementale des chasseurs d'Ille-et-Vilaine, pour le projet « Opération de restauration d'une roselière dans le marais Noir de Saint-Coulban ».*

*Catégorie « Aménagement des espaces publics et privés » : Etablissement public foncier Nord-Pas-de-Calais, pour le projet « Friches déconstruites et temporairement disponibles : une opportunité pour la biodiversité ».*